

CALENDRIER

Chaque lundi à la chapelle	Célébration de la parole de 12h à 12h15 Temps musical de méditation et d'intériorité de 12h15 à 12h35
Chaque vendredi	Temps de prière de Taizé à 12h à la chapelle
Jeudi 1 ^{er} octobre	Commission de restauration à 16h30 en B05
Vendredi 9 octobre	Gala des terminales

*« Le monde a besoin de messages d'espérance : vous êtes ce message,
et vous devez continuer à apporter l'espérance à tous. »*

Pape Léon XIV, en voyage en France du 25 au 28 septembre

Informations générales

Carnets de correspondance

Les photos individuelles vont être distribuées aux élèves. A partir du 12 octobre, les carnets de correspondance devront avoir une photo sur la page de couverture et être couverts avec le protège document fourni en début d'année. La vie scolaire et les professeurs principaux contrôleront le respect de cette consigne. A l'entrée de l'établissement le carnet doit être montré, page de garde visible avec la photo.

Infirmierie

A partir du jeudi 1^{er} octobre, l'infirmierie sera ouverte de 9h à 11h10 et de 12h à 16h les lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 9h à 11h30 le mercredi. Les visites ne sont possibles que pendant les récréations, les interours et la pause méridienne et non accompagnées. Seules les situations d'urgence permettent la venue à l'infirmierie pendant les cours.

Absences injustifiées

Les absences doivent être justifiées par les parents dès le retour de l'élève dans le carnet de correspondance, y compris pour les absences signalées par téléphone ou par mail. Les absences non justifiées avant le conseil de classe apparaissent dans le bulletin sans possibilité de modification a posteriori.

Utilisation de l'ascenseur

Seul l'ascenseur du bâtiment B est accessible pour les élèves ne pouvant pas emprunter les escaliers pour raison médicale. Ils devront se signaler auprès de la vie scolaire qui leur délivrera un badge ascenseur. Ils ne pourront pas être accompagnés par un camarade et prendront l'ascenseur avant que le voyant vert de la cour ou du M'eating ne s'allume.

Les élèves détenteurs d'un badge ascenseur devant se rendre en salle de technologie, en salle informatique ou au CDI doivent se présenter auprès de la vie scolaire dès le début de la récréation.

Les sacrées journées de Strasbourg

Du 5 au 18 octobre aura lieu la 14^e édition du festival des musiques sacrées du monde sur le thème « chemins de lumière ». Ce festival réunit des artistes de 8 religions ou confessions et propose des concerts, films, conférences ou ateliers pratiques, dans différents lieux de cultes de la ville.

Plus d'informations sur <https://sacreesjournées.eu/>

Atelier d'alsacien

Un atelier de découverte et de pratique de l'alsacien démarre le jeudi 8 octobre de 13h10 à 14h05 en salle C11. La première séance est ouverte à tous et l'inscription définitive pour la première période se fera à la deuxième séance. Vous aurez toutes les informations pratiques lors de cette rencontre. En cas de question, vous pouvez aussi vous adresser à Madame Huber. Aucun prérequis n'est attendu.

Carte Atout Voir

Cette carte est un bon plan pour les sorties culturelles des 11-25 ans, et notamment des collégiens et des lycéens. Elle donne droit à des billets de spectacle à 6€ dans de nombreux établissements culturels de

l'Eurométropole, à des places de cinéma à 5€, et à des entrées gratuites dans les musées de la Ville de Strasbourg.

Renseignements : <https://culture.strasbourg.eu/bons-plans/carte-atout-voir/>

Rangement des salles et propreté des toilettes

L'équipe d'entretien fait appel à votre aide : afin de faciliter le nettoyage des salles chaque jour, merci de bien vouloir monter les chaises sur les tables en fin de journée. Les emplois du temps sont affichés aux portes. Ils vous permettent de voir quelle est la dernière heure de cours. Merci également de respecter la propreté des toilettes et le travail des personnels.

Commission restauration

La commission restauration se réunira le jeudi 1^{er} octobre à 16h30 en salle de réunion B05. Vos délégués sont : - Luan JAEGERS (6B) pour les 6^e et 5^e - Clémence DEMANGE (4J) pour les 4^e et 3^e
- Grégoire SEYLLER (T4) et Aymeric MABIN (T5) pour le lycée.

N'hésitez pas à leur faire part de vos remarques concernant les repas servis au self et au M'eating.

Collège

Conseil de vie collégienne (CVC)

L'esprit de cette instance est de rendre les collégiens acteurs de la vie au sein du collège Notre Dame, d'être force de proposition. Le Conseil de vie collégienne est constitué de 3 commissions qui agiront en parallèle :

- les délégués seront les porte-parole de leur classe ;
- les sentinelles apporteront leur aide à la prévention contre le harcèlement ;
- les animateurs seront en charge des actions pour rendre joyeuse la vie des collégiens.

Les commissions sentinelles et animateurs cherchent encore des membres.

N'hésitez pas à passer à la vie scolaire pour vous faire connaître si vous êtes intéressés !

Les membres du CVC pourront passer à la vie scolaire avec leur carnet de correspondance pour y faire apposer le tampon « membre du CVC ».

Montée au CDI

Il faut passer par la permanence pour avoir l'autorisation de monter au CDI en journée, et l'inscription auprès de Mme Hackenschmidt dans la cour est nécessaire pour y accéder pendant la pause méridienne de 13h10 à 14h.

Tablettes numériques

Les tablettes sont des outils de travail. L'usage principal de la tablette est la consultation des manuels et l'utilisation d'applications dans le cadre scolaire. Pour ne pas avoir de problème, il ne faut pas installer d'autres applications ni surcharger l'espace de stockage de la tablette avec des photos ou des vidéos.

En cas de dysfonctionnement, il sera demandé à l'élève de supprimer tout ce qui ne concerne pas l'usage scolaire de la tablette. Quelques règles qui doivent devenir des habitudes :

- La tablette doit être chargée chaque soir, elle n'a pas à être branchée en classe.
- En salle de classe, la tablette doit rester à plat sans utilisation des étuis comme cheval.
- Sans autorisation préalable d'utilisation, la tablette reste dans le sac.
- Les collégiens ne peuvent utiliser leur tablette qu'en salle de classe, au CDI ou en permanence avec autorisation de l'enseignant. L'utilisation dans la cour ou dans un couloir est interdite.

Lycée

Conseil de vie lycéenne (CVL) - rappel

Les élèves souhaitant se porter volontaire pour être animateur au CVL peuvent récupérer des feuilles de candidatures au Bureau de la Vie Scolaire (BVS). Une fois complétées, elles seront à déposer au BVS.

Soirée de gala des terminales – 9 octobre

L'accueil se fera entre 19h45 et 20h15. Les cours de la journée du vendredi 9 octobre sont maintenus jusqu'à 18h.

Merci à tous les lycéens de libérer le M'eating à partir de 15h15 (les casiers ne seront plus disponibles après 15h15) pour que les terminales responsables de l'installation puissent aménager l'espace.